

Communiqué de presse du 15 avril 2014

Le SMG dénonce avec vigueur la mise en examen du Dr Péquignot, chef du service de SSR gériatrique des Hôpitaux de Saint-Maurice, le 26 mars 2014, au Tribunal de Grande Instance de Créteil. Il a eu le tort de dénoncer la mise en danger d'une de ses patientes, âgée de 80 ans, causée par le retard d'acheminement, par ambulance, d'un prélèvement sanguin, pourtant urgent, le dimanche 9 septembre 2013. Et pour cause, le directeur avait utilisé à des fins personnelles l'ambulance et l'ambulancier de garde ce jour-là. Il est inadmissible que dans un hôpital, le confort d'un agent administratif prime sur la sécurité des patients. Cette situation relève du détournement des moyens mis à disposition des patients et de la non-assistance à personne en danger. Nous demandons expressément la relaxe du Dr Péquignot et la mise en examen du plaignant, le directeur et **appelons à signer la pétition de soutien** :

<http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=RP2014>